



Session ordinaire 2014-2015

RM/pk

P.V. DEVDU 26
P.V. TESS 18

Commission du Développement durable

et

Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Procès-verbal de la réunion du 30 avril 2015

Ordre du jour :

Echange de vues concernant les derniers développements dans le dossier Cargolux (demande du groupe politique CSV du 20 avril 2015)

*

Présents : Mme Diane Adehm (remplaçant Mme Sylvie Andrich-Duval), M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Marc Lies, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marco Schank, M. David Wagner, M. Serge Wilmes, membres de la Commission du Développement durable

M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Lex Delles (remplaçant Mme Joëlle Elvinger), M. Georges Engel, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Aly Kaes, M. Alexander Krieps, Mme Josée Lorsché, M. Marcel Oberweis, (remplaçant M. Paul-Henri Meyers), M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes, membres de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

M. François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Gary Tunsch, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gérard Anzia, M. Félix Eischen, membres de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

*

Présidence : Mme Josée Lorsché, Présidente de la Commission du Développement durable
M. Georges Engel, Président de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

*

Echange de vues concernant les derniers développements dans le dossier Cargolux (demande du groupe politique CSV du 20 avril 2015)

La présente réunion a été convoquée à la demande du groupe politique CSV et concerne les derniers développements dans le dossier Cargolux. Le groupe CSV précise qu'il souhaite obtenir de plus amples informations, d'une part, sur les récentes actualités relatives au respect du droit du travail et, d'autre part, sur les décisions stratégiques de la compagnie de fret aérien.

Pour ce qui est des questions relatives au droit du travail, la presse nationale a récemment fait état du licenciement de quatre pilotes au motif qu'ils auraient été trop souvent en arrêt de maladie au cours des dernières années, ainsi que de la possibilité que ces employés aient été espionnés par leur employeur. Suite à une question afférente, Monsieur le Ministre déclare ne pas souhaiter faire de commentaire en la matière. Il informe qu'une plainte a été déposée par le syndicat LCGB et qu'il appartient aux tribunaux et à eux seuls de trancher ce litige.

Il apparaît en outre qu'en 2011, la filiale italienne de Cargolux aurait outrepassé les règles en matière de temps de vol des pilotes et que certains pilotes auraient dépassé à plusieurs reprises les limites maximales liées à leurs temps de vol et leurs horaires de travail. Monsieur le Ministre signale qu'il existe aujourd'hui des règles européennes harmonisées en la matière, mais qu'à l'époque, tel n'était pas le cas.

Monsieur le Ministre est d'avis que cette récente actualité est à appréhender dans le contexte de la difficile négociation d'un nouveau contrat collectif de travail et dans celui de la situation financière médiocre de la société.

*

Quant au second volet, concernant plus précisément les décisions stratégiques de Cargolux et notamment les accords signés avec Oman Air et avec HNCA, il est décidé, à la demande de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et conformément à l'article 22(9) du Règlement de la Chambre des Députés, de garder le secret des délibérations et de ne pas rédiger de procès-verbal de cette partie de la réunion. Les membres de la Commission sont donc priés de s'abstenir de communiquer les informations qui leur sont confiées et d'observer la discrétion qui s'impose en cas de réunion se tenant à huis-clos.

*

Divers (uniquement pour les membres de la Commission du Développement durable)

Madame la Présidente informe de ce qui suit :

- un projet de courrier relatif à la prise de position concernant la passerelle pour cyclistes et piétons à construire sous le pont Adolphe sera envoyé aux membres de la

Commission par courriel afin de recevoir leur accord avant l'envoi à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures ;

- la prochaine réunion aura lieu le 13 mai 2015 à 14h00 ;
- l'Ambassade de France a invité les membres de la Commission afin de s'entretenir avec eux des enjeux de développement durable. Cette entrevue aura lieu le 25 juin prochain ; les détails seront communiqués ultérieurement.

Luxembourg, le 7 mai 2015

La secrétaire,
Rachel Moris

La Présidente de la Commission du
Développement durable,
Josée Lorsché

Le Président de la Commission du Travail, de
l'Emploi et de la Sécurité sociale,
Georges Engel